



**Cooper'actif : Habiter Ensemble,
Autrement Demain** Programme

N° de projet : 2018-1-FR01-KA201-048236

Rapport sur le quartier «La Baraque»



Louvain-la-Neuve

Visité le 28 mars 2019 après-midi

Rédigé par Swanie Potot, sociologue, chercheuse au CNRS

1. CONTEXTE HISTORIQUE

Le quartier autoconstruit « La Baraque » de Louvain-la-Neuve, est intrinsèquement lié à l'émergence de la ville elle-même. Il faut remonter au hiatus de 1967-68 entre universitaires francophones et néerlandophones (le *Walen buiten*) pour comprendre l'émergence de Louvain-la-Neuve. A cette époque, la plus grande université historique de Belgique, créée en 1835, l'Université Catholique de Louvain, décide de mettre un terme à l'alliance entre Wallons et Flamands qui prévalait alors jusque-là et ferme les enseignements en français.



Marqués par ce qui nous a été présenté comme

« l'expulsion des francophones » (Bernard), les Wallons se lancent dans un projet ambitieux : créer une nouvelle université catholique multidisciplinaire à quelques dizaines de kilomètres de la première, en zone francophone. L'Université Catholique de Louvain se veut en cela une reproduction de la *Katholieke Universiteit Leuven*, en version française. Sur le territoire d'Ottignies, la nouvelle université acquière quelques dizaines d'hectares et des travaux pharaoniques font alors sortir de terre non seulement une université, mais toute une ville, bâtie pour l'essentiel entre 1969 et 1972. Le modèle architectural de cette ville, présenté par le directeur de l'association Habitat et Participation, repose sur la différenciation des fonctions : l'espace bâti et à vivre se situe sur une immense dalle de béton tandis que la circulation automobile prend place en sous-sol. En ce sens, la ville de Louvain-la-Neuve est déjà une utopie architecturale en soi.

2. BACKGROUND SOCIOLOGIQUE

Il est important d'avoir en tête ce contexte social pour comprendre la possibilité d'émergence du quartier de « La Baraque ». Les universitaires wallons sont liés par le sentiment d'avoir été illégitimement écartés de leur institution et par leur projet collectif, même si très institutionnalisé, de création d'une nouvelle université. On peut imaginer une communauté francophone fortement soudée et tournée vers l'avenir. A cela s'ajoute le contexte intellectuel

des années soixante-dix : la force des utopies pousse alors toute la jeunesse occidentale à multiplier les lieux de débats, à s'engager dans des activités militantes, à explorer de nouvelles voies. La remise en cause de la société



traditionnelle bat son plein et la quête de modèles alternatifs du vivre ensemble est une préoccupation commune de nombreux jeunes. Les milieux universitaires, étudiants comme enseignants, sont aux premières lignes de cette effervescence. Ce double mouvement explique sans doute en grande partie la clémence dont ont bénéficié les créateurs du quartier autoconstruit.

3. INITIATIVE ALTERNATIVE

Dès le début des travaux de Louvain-la-Neuve, quelques étudiants en architecture s'installent sur un terrain situé à un ou deux kilomètres de la ville. Ils y déposent des roulottes, cultivent des jardins potagers pour leur subsistance et proclame un mode d'auto-gestion qui se tient à distance les institutions traditionnelles de l'Etat. Bernard, notre guide en ces lieux, nous dira « *ici 'y a pas de maire, pas de notaires, pas de police et tous leurs trucs-là. Ici on fait ça entre nous* ». Les habitats, individuels pour la plupart, sont complétés par des lieux communautaires où se discutent les règles de vie du quartier et se décident certains projets collectifs. Le terrain appartenant à l'Université, des négociations se mettent rapidement en place

pour obtenir du recteur une tolérance quant à l'usage collectif et hors normes de cet espace. Un accord est conclu qui laisse à disposition environ un hectare de terres non viabilisées à ce groupe d'étudiants non-conformistes, charge à eux d'y créer des accès aux commodités et d'y instaurer des modes de régulation sociale en marge de la société dominante. Le projet, centré sur la collectivisation d'un certain nombre de ressources et le maintien d'espaces privés, aurait pu, comme tant d'autres, périlcliter avec l'entrée dans la vie adulte de ces jeunes probablement issus de la petite bourgeoisie belge. Il n'en fut rien ; au contraire, le quartier s'est développé jusqu'à ce jour pour compter à l'heure actuelle une centaine d'habitations originales, chacune étant une œuvre en elle-même.



4. MODE DE GOUVERNANCE

Ce qui a permis à cette forme d'habitat collectif de passer les épreuves du temps est probablement lié à la souplesse de ses institutions. En effet, il serait erroné de considérer qu'une communauté de ce type ne comporte pas d'institution : si elle rejette toute centralisation du pouvoir et tente de se tenir à l'écart des processus de domination, les règles de vie qu'elle s'est fixées, avec ses différentes instances, proposent bien une régulation institutionnelle de la vie collective à l'intérieur du quartier. Traiter pleinement cet aspect relèverait d'une véritable enquête sociologique, mais les échanges que nous avons pu avoir avec plusieurs habitants donnent quelques indications quant aux modalités de prise des décisions et à leur évolution dans

le temps. Au départ, la bande de copains, peu nombreuse et très motivée par ce projet un peu fou, n'a rencontré aucune difficulté pour entreprendre ensemble la viabilisation du terrain. Mais rapidement, des questions se sont posées : comment gérer les espaces communautaires ? Que mettre en commun et quelle place laisser à l'initiative individuelle ? Quelle attitude avoir par rapport à d'éventuels nouveaux venus (sélection) ? Comment gérer les conflits de voisinage (dont ces soixanthuitards n'étaient pas exempts) ? Comment définir des règles de vie dans un univers où le rejet des règles était une priorité ? Et ainsi de suite.

Décision fut prise dès le départ qu'il n'y aurait pas de processus de représentation, la parole de chacun ayant le même poids, et que tout ces aspects –et bien d'autres encore- seraient discutés collectivement et resteraient ouverts à la remise en question. Ainsi, aucune règle n'a été définie comme intangible : un problème solutionné d'une certaine façon pourrait l'être d'une façon différente une

autre fois si les négociations le permettent. Dans la salle communautaire que nous avons visitée, un petit panneau annonçait ainsi les règles d'usage du lieu et précisait « *Si vous n'êtes pas d'accord avec ce fonctionnement, venez en discuter autour d'un café le matin, avant 10h* ».



De même, Bernard, un des plus anciens habitants du quartier, nous a expliqué que lorsque le village a commencé à prendre de l'ampleur, les assemblées plénières ont été limitées aux enjeux collectifs majeurs tandis que tout ce qui pouvait être réglé à une échelle plus petite était renvoyé à des assemblées de sous-quartiers. Un premier apport de population a été dû à la mise en couple, puis la naissance d'enfants, de la part d'un certain nombre de pionniers du quartier. Puis, des personnes extérieures ont souhaité rejoindre cet espace de vie. Les nouvelles arrivées étaient alors discutées collectivement de façon à anticiper les problèmes de cohabitation. Lorsque la centaine d'habitations a été atteinte, les habitants ont décidé collectivement de mettre un terme à l'expansion : désormais seule une maison laissée vide pourrait accueillir de nouveaux membres.

La propension à intégrer le changement dans la structuration même des instances et à éviter toute personnification des processus de gestion ont sans aucun doute contribué à l'adaptation du lieu à travers le temps. En presque cinquante années d'existence, la société belge a considérablement changé et il est fort à parier qu'une communauté fidèle en tout point au projet de 1970 ne correspondrait pas aux attentes des jeunes qui rejoignent le village de nos jours. Aujourd'hui, il ne reste en effet quasiment plus un habitant initial et de nombreux jeunes continuent à intégrer le projet ou à faire des demandes en ce sens, qui ne peuvent être satisfaites qu'au compte-goutte.

5. SE RECENTRER SUR DES VALEURS



Ces jeunes sont prêts à sacrifier le confort dont ils pourraient disposer en ville pour vivre dans des habitations de petites tailles, dans une zone inondable, pour partie en bordure d'une route nationale bruyante. Leurs premiers voisins sont les habitants d'un lotissement propre, aux maisons toutes identiques mais conformes à ce que l'on qualifie habituellement d'habitats aux normes occidentales : cuisine, salle de bain, une chambre par habitant, chauffage central, etc. En comparaison, les habitants du quartier autoconstruit et autogéré vivent dans des conditions spartiates : si toutes les habitations possèdent l'eau courante, les douches sont collectives et situées en extérieur, les espaces habitables sont restreints et il n'est pas rare qu'il faille traverser des flaques de boue pour atteindre son domicile. Ce que recherchent ces nouveaux habitants, et en particulier les jeunes, n'est donc pas quantifiable en termes d'équipements, mais s'explique bien davantage par la recherche d'une forme de sociabilité particulière. Renouer des liens sociaux forts, valoriser les échanges, la collaboration, la solidarité et la création collective sont des priorités pour eux. Ce ne sont pas pour autant des jeunes désaffiliés qui viennent rejoindre ce groupe : beaucoup ont également une vie en dehors de cet espace, mais le choix du

salariat à mi-temps, majoritaire d'après Bernard, souligne que la qualité de vie est privilégiée sur la dynamique d'accumulation des richesses.

6. HERITAGE D'UNE EPOQUE REVOLUE OU MODELE D'AVENIR ?

Comme cela a été souligné, la création de ce quartier est enracinée dans le contexte de la fin des années soixante à Louvain. Toutefois, la vitalité dont il fait mine aujourd'hui, et le renouvellement de son public, soulignent s'il en était besoin que ce type d'habitat alternatif correspond à des attentes actuelles de la part de certains jeunes en Europe. Est-ce à dire que ce modèle est à reproduire tel quel ? Sans doute pas, celui-ci appartient à son histoire et s'est fortifié de ses erreurs et hésitations. Mais une enquête plus approfondie permettrait sans aucun doute de mettre au jour ce que, dans les sphères internationales, on appelle des « pratiques de bonne gouvernance », qui pourraient être reproduites ailleurs et aider certains projets d'habitats collectifs à ne pas péricliter avant même leur création, comme cela avait été mentionné lors du séminaire préparatoire à ce stage, à Hyères, le 6 mars.

